



STATISTIQUES ANNUELLES DE PECHE ET D'AQUACULTURE EN NOUVELLE-CALEDONIE



ANNEE 2019



STATISTIQUES ANNUELLES DE PECHE ET D'AQUACULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

ANNEE 2019

Ce rapport concernant les statistiques annuelles de pêches professionnelles et d'aquaculture illustre, sur la base de la transmission annuelle des données des différentes filières, les productions des produits marins élevés et pêchés en Nouvelle-Calédonie.

Les données de pêche côtière proviennent des provinces Nord, Sud et Iles Loyauté. Elles ont été compilées par l'Observatoire des pêches côtières, créé en 2020 dans le cadre du programme PROTEGE financé par le XI^{ème} FED.

Les données de pénéculture sont collectées et transmises par l'Observatoire économique aquacole.

Les données de production de la pêche hauturière sont récoltées par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP). Les données économiques de la filière sont récoltées par l'observatoire économique de la filière hauturière, hébergé par le SPNMCP.

Les données relatives à la pisciculture marine proviennent de l'ADECAL Technopole.

Les tableaux de ce rapport présentent des données arrondies. De ce fait, les « 0 » correspondent à une production inférieure à 0,5 tonne ou un chiffre d'affaires inférieur à 0,5 million de francs CFP. Les données de production sont exprimées en tonnes EPE, valeur équivalente au poids du poisson, crustacé ou mollusque entier.

Les chiffres de cette synthèse doivent être considérés avec prudence car il peut exister des différences entre les quantités déclarées et les quantités réellement pêchées.

REMERCIEMENTS

Le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie remercie chaleureusement toutes les personnes, organismes, entreprises et institutions ayant participé à la création de ce rapport statistique.

CREDITS PHOTO

PAGE DE GARDE

En haut : bassins et ferme aquacole ©Martial Dosdane – Province Sud

En bas à gauche : thons obèse et blanc débarqués ©SPNMCP

En bas au milieu : holothuries ©Province Sud & loche saumonée ©Vincent Hilaire

En bas à droite : pouattes d'élevage ©AquariumfishNC & crevettes bleues d'élevage © GFA

Table des matières

1.	La pêche en 2019.....	1
1.1.	Caractéristiques de la flotte de pêche.....	1
1.2.	Les marins et les emplois	2
1.3.	L'effort de pêche	3
1.3.1.	L'effort de pêche côtière	3
1.3.2.	L'effort de pêche hauturière	3
1.4.	La production et le chiffre d'affaires	4
1.4.1.	La pêche récifo-lagonaire	4
1.4.2.	La pêche hauturière	7
2.	L'aquaculture	8
2.1.	La pénéculture	8
2.2.	La pisciculture	8
3.	Bilan.....	9

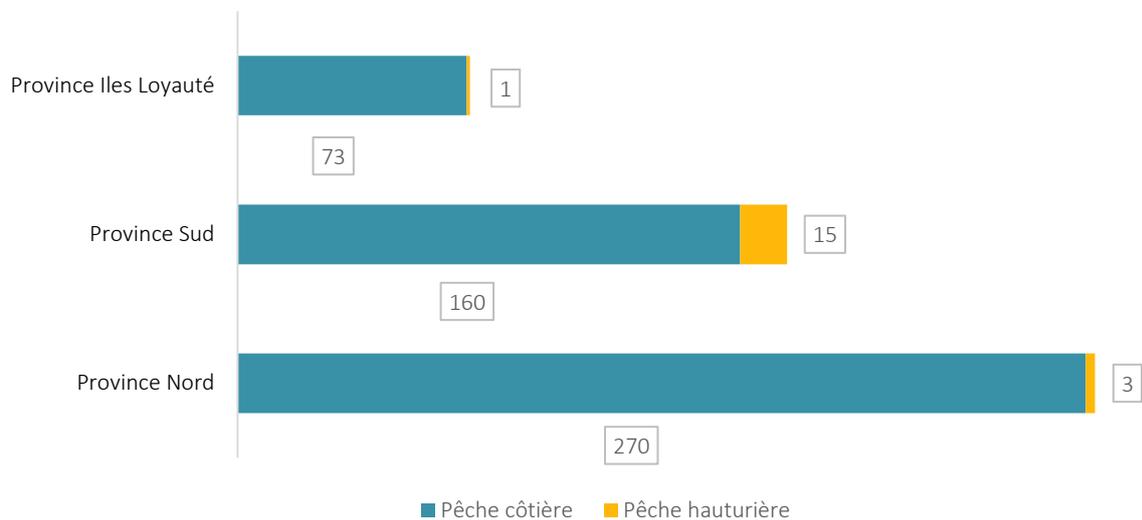
1. La pêche en 2019

Les navires de pêche récifo-lagonaire ou pêche côtière exercent leur activité dans les eaux provinciales et sont titulaires d'une autorisation de pêche délivrée par la province d'activité du patron pêcheur.

Les navires de pêche hauturière exercent quant à eux leur activité dans les eaux provinciales et dans la zone économique exclusive (ZEE) de Nouvelle-Calédonie, ils sont donc aussi titulaires de licences de pêche délivrées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

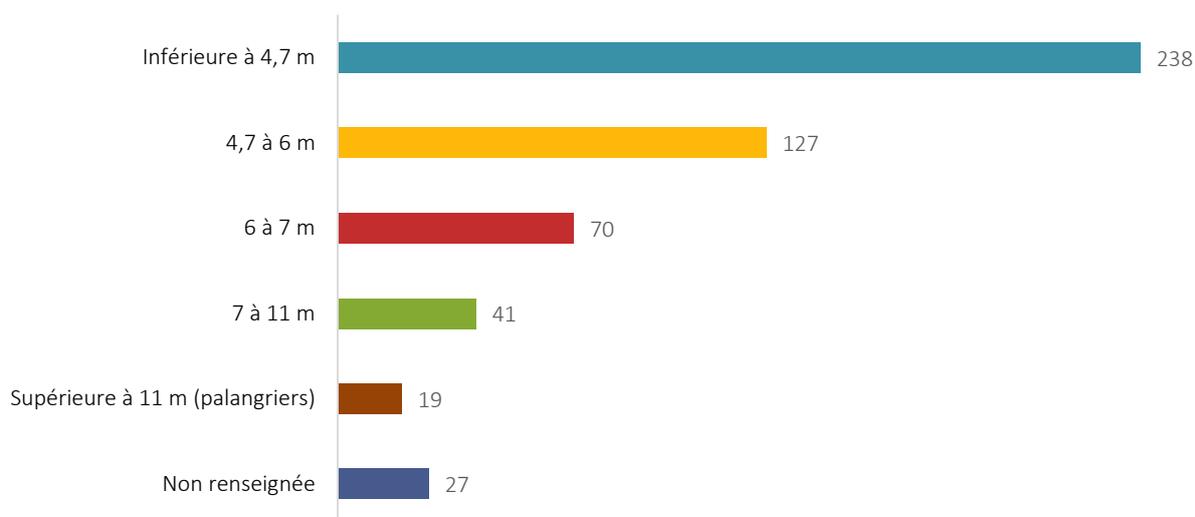
1.1. Caractéristiques de la flotte de pêche

Répartition des navires de pêche par type de pêche, par province



Parmi les 522 navires constituant la flotte de pêche de Nouvelle-Calédonie, 52% sont basés en province Nord et la quasi-totalité est destinée à la pêche côtière. Les navires hauturiers sont quant à eux basés pour la plupart en province Sud et plus particulièrement à Nouméa.

Répartition des navires de pêche par classe de taille



Près de la moitié des navires de pêche (46%) a une taille inférieure à 4,7 mètres. Pour la pêche côtière, aucun pêcheur n'utilise de navire de plus de 11 mètres ; ceux-ci sont utilisés pour réaliser des campagnes de pêche plus longues et peuvent stocker plus de poisson, ce sont les palangriers.

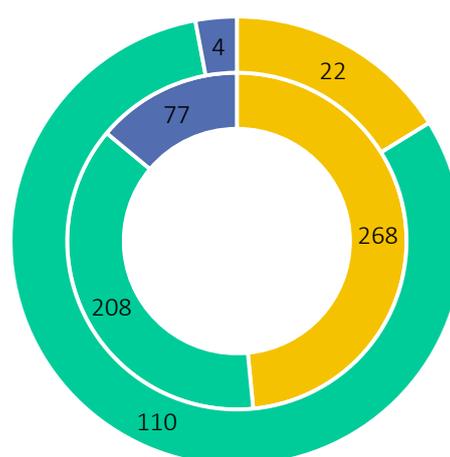
1.2. Les marins et les emplois

Répartition des marins inscrits à la pêche

689

marins inscrits à la pêche en 2019

L'anneau **extérieur** représente les marins inscrits à la pêche hauturière tandis que l'anneau **intérieur** représente les marins inscrits à la pêche récifo-lagonaire.



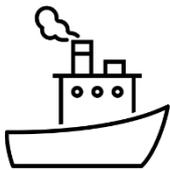
■ Province Nord ■ Province Sud ■ Province des Iles Loyauté

En 2019, la pêche côtière et hauturière employait un peu moins de 700 marins.

En ce qui concerne la pêche hauturière, à ces marins s'ajoutent les employés à terre (bureaux et ateliers de transformation), ce qui fait passer le nombre d'emplois de 136 à 213. Cette même donnée n'est actuellement pas disponible pour la pêche côtière.

1.3. L'effort de pêche

1.3.1. L'effort de pêche côtière



503

navires titulaires d'une
autorisation de pêche

14 591

jours de mer
par an

1 216

jours de mer
par mois

29

jours de mer
par navire

L'effort de pêche côtière s'exprime en jours de mer car c'est l'indicateur le plus fin disponible à ce jour. De plus, ces données sont issues des déclarations, elles doivent être considérées avec prudence car peuvent être différentes de la réalité.

1.3.2. L'effort de pêche hauturière



19

palangriers actifs

2 488

jours de pêche

207

jours de pêche
par mois

131

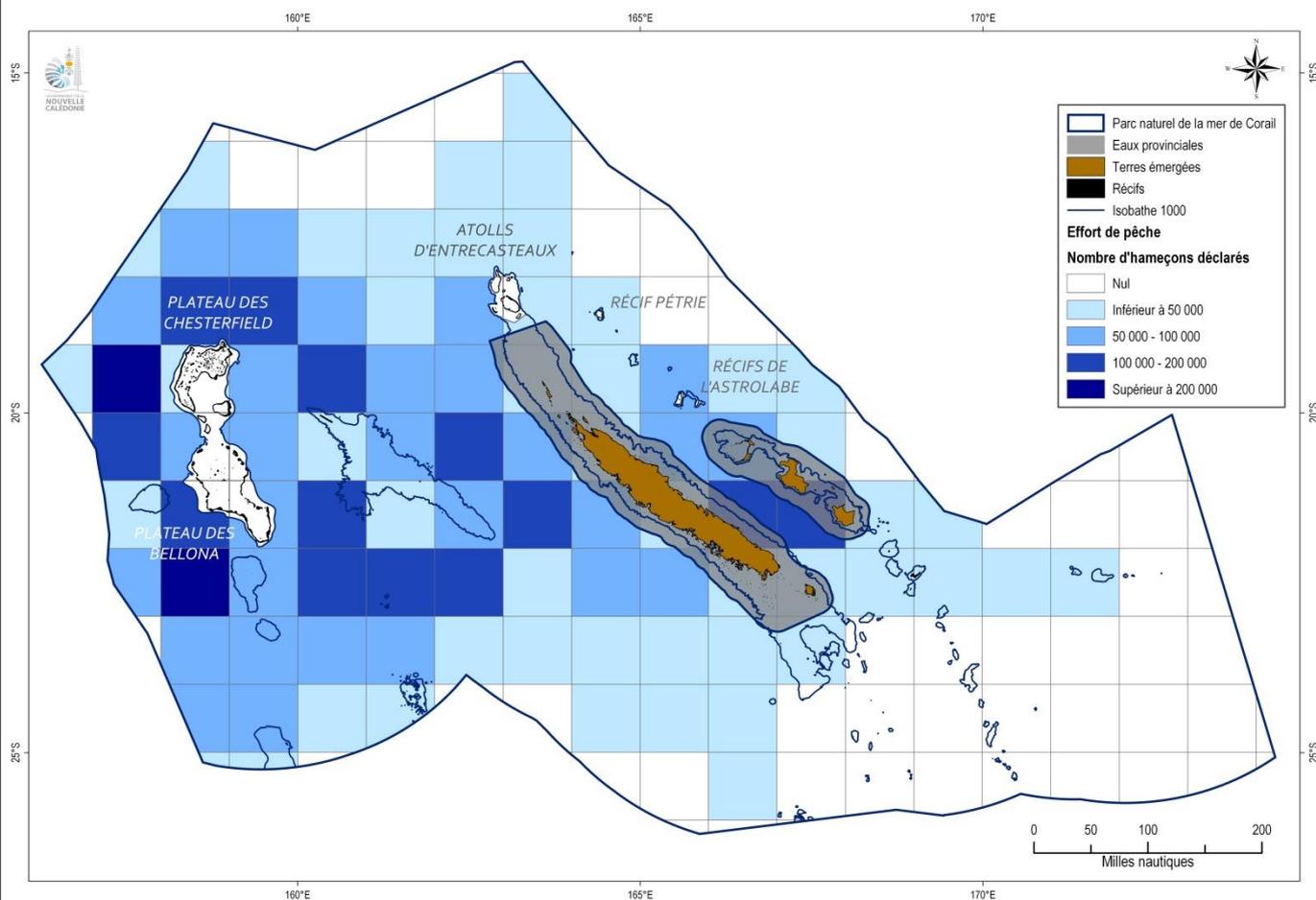
jours de pêche
par navire

5

millions
d'hameçons
déployés

L'effort de pêche hauturière s'exprime à la fois en jours de pêche et en nombre d'hameçons déployés.

Effort de pêche hauturière (en hameçons filés par carré d'1 degré) dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie



En 2019, les palangriers licenciés ont déployé un peu plus de 5 millions d'hameçons dans l'ensemble de la zone économique exclusive (ZEE) de la Nouvelle-Calédonie. L'effort de pêche s'est principalement concentré dans l'ouest de la ZEE et dans le bassin des Loyauté. Le sud-est de la ZEE est quant à lui très peu fréquenté par les pêcheurs. De plus, les récifs des Chesterfield, d'Entrecasteaux, de Pétrie et d'Astrolabe sont des réserves intégrales et naturelles depuis 2018 où la pêche n'est pas autorisée.

1.4. La production et le chiffre d'affaires

1.4.1. La pêche récifo-lagonaire

La quasi-totalité des produits issus de la pêche côtière présentée dans le tableau ci-dessous est destinée au marché local.

Production, chiffre d'affaires et prix de première vente moyen des produits issus de la pêche côtière

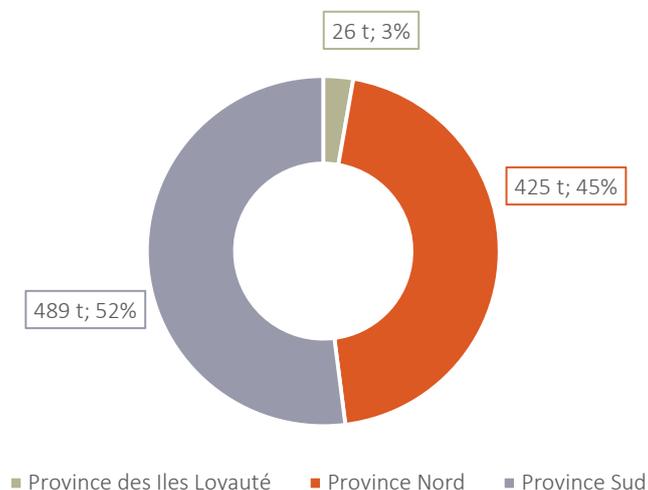
	Produit	Production en tonnes EPE	Chiffre d'affaires en millions de francs CFP	Prix moyen en francs CFP/kg EPE
Poissons récifo-lagonaires	Becs de cane	57	38	654
	Bossus	42	27	627
	Dawas	34	22	653
	Jaunets	1	1	734
	Loches	50	31	673
	Mulets	147	54	405
	Perroquets	36	29	878
	Picots	32	38	1 183
	Picots kanak	1	1	706
	Rougets	25	22	726
	Tazards du lagon	8	6	742
	Autres poissons récifo-lagonaires	26	16	668
Total poissons récifo-lagonaires		494	458	285
Grands pélagiques	Bonites	1	0	550
	Espadons	0	0	1 200
	Mahi-mahi	6	6	986
	Marlins	1	1	779
	Saumons des dieux	0	0	1 434
	Thons blanc	0	0	755
	Thons jaune	4	5	1 018
	Thons obèses	0	0	1 270
	Wahoo	2	1	744
	Autres grands pélagiques	1	0	732
Total grands pélagiques		15	14	869
Petits pélagiques	Maquereaux	36	22	752
	Sardines	3	2	561
	Autres petits pélagiques	6	2	468
Total petits pélagiques		44	27	562
Poissons profonds	Loches profondes	2	1	663
	Vivaneaux	2	2	979
	Vivaneaux rouge	14	18	1 290
	Vivaneaux flamme	4	6	1 374
	Vivaneaux rose	4	4	1 181
	Autres poissons profonds	2	1	886
Total poissons profonds		28	33	1 008
Crustacés	Crabes de mer	0	0	1 167
	Crabes de palétuviers	71	83	1 157
	Langoustes et cigales	19	60	3 018
Total crustacés		90	143	2 356
Mollusques	Bénitiers	1	1	1 420
	Grisettes	2	1	464
	Huîtres	1	2	1 744
	Poulpes	3	4	1 260
	Seiches / calmars	0	0	1 186
	Trocas	11	8	1 093
	Autres mollusques	0	1	2 424
Total mollusques		18	16	1 613
Total pêche côtière		653	517	1 004

D'autres types de pêche sont réalisés en Nouvelle-Calédonie et sont exclusivement destinés à l'export : c'est le cas des holothuries et des coquilles de trocas.

Production, chiffre d'affaires et prix moyen de première vente des holothuries et coquilles de trocas pêchées, destinées à l'export

	Production en tonnes EPE	Chiffre d'affaires en millions de francs CFP	Prix moyen en francs CFP/kg EPE
Holothuries	279	82	322
Total holothuries	279	82	322
Coquilles de trocas	7	1	100
Total coquilles de trocas	7	1	100
Total autres pêches	286	83	315

Répartition des productions de produits récifo-lagonaires déclarées entre les provinces Nord, Sud et Iles Loyauté



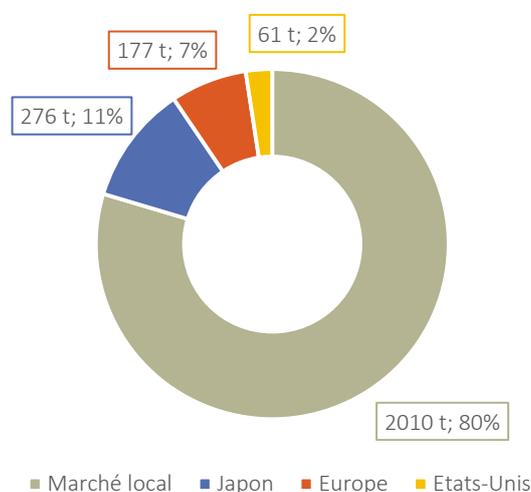
1.4.2. La pêche hauturière

La pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie cible le thon blanc et le thon jaune. Les autres espèces pélagiques pêchées sont caractérisées d'espèces accessoires. La production hauturière est destinée au marché local et à l'exportation.

Production, chiffre d'affaires et prix moyen de première vente des produits issus de la pêche hauturière

	Production en tonnes EPE	Chiffre d'affaires en millions de francs CFP	Prix moyen en francs CFP/kg EPE
Thon blanc	1 679	1 080	426
Thon jaune	555		
Thon obèse	33		
Marlins	96		
Espadon	5		
Divers	164		
Total	2 532		

Répartition des marchés de la pêche hauturière



Les produits de la pêche hauturière exportés sont essentiellement des thons blanc et jaune.

Ceux-ci sont principalement expédiés surgelés ou frais, en longe ou entiers vers l'Europe et le Japon. Les plus beaux spécimens de thons obèses sont quant à eux exclusivement exportés frais et entiers vers le Japon. Enfin, l'export de thon blanc vers les Etats-Unis (Samoa américaines) se fait lors des pics de production, lorsque le marché local ne permet pas d'absorber toute la production.

2. L'aquaculture

2.1. La pénéculture

La pénéculture en Nouvelle-Calédonie se concentre uniquement sur la production de la crevette bleue (*Litopenaeus stylirostris*).

Production, chiffre d'affaires et prix de première vente moyen des produits issus de la pénéculture

	Production en tonnes EPE	Chiffre d'affaires en millions de francs CFP	Prix moyen en francs CFP/kg EPE
Crevettes pénéides	1 444	1 898	1 314
Total aquaculture	1 444	1 898	1 314

19

fermes aquacoles

584 ha

en production

43 %

de la production exportée

2.2. La pisciculture

La pisciculture en Nouvelle-Calédonie est développée par l'ADECAL Technopole. Le Centre Calédonien en Développement et Transfert d'Aquaculture Marine (CCDTAM) a été mis en place afin d'étudier la faisabilité économique du développement de la pisciculture à partir d'espèces de poissons locales. C'est à cet effet qu'il met ses productions sur le marché local.

Production, chiffre d'affaires et prix de première vente moyen des produits issus de la pisciculture marine

	Production en tonnes EPE	Chiffre d'affaires en millions de francs CFP	Prix moyen en francs CFP/kg EPE
Picot gris	0	1	1 498
Picot rayé	1	2	1 498
Pouatte	7	8	1 087
Total pisciculture marine	9	11	1 292

En 2017 et 2018, les productions piscicoles s'élevaient respectivement à 8,5 et 12 tonnes de pouattes. En 2019, la production de pouattes a diminué pour développer en parallèle la production d'autres espèces très appréciées par les consommateurs : les picots gris et rayés.

3. Bilan

4 924

tonnes de produits issus des pêches
professionnelles et de l'aquaculture

3 589

millions de francs CFP de chiffre d'affaires

30 %

de la production totale exportée

A titre de comparaison, en 2019 la production bovine, avicole et porcine en Nouvelle-Calédonie pesait pour 6 632 tonnes et 4 120 millions de francs de chiffre d'affairesⁱ.

ⁱ D'après le Mémento agricole 2019 publié par la Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie